



PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2021

19 h 30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance
- 1.2 Résolution approuvant le procès-verbal de la séance précédant la présente séance

2. RÉGLEMENTATION

- 2.1 Dépôt du rapport sur les demandes de consultations écrites pour les règlements numéros 578- 1, 350-21, 577-20 et 577-21
- 2.2 Dépôt du rapport sur les demandes de soumission à l'approbation référendaire pour les règlements numéros 342-21, 348-21, 349-21, 577-19, 581-5
- 2.3 Avis de motion, présentation et dépôt du projet du Règlement d'emprunt numéro E-009 décrétant des travaux de pavage de la rue Cléroux et décrétant un emprunt de 37 235 \$ au fonds général
- 2.4 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 054 concernant le programme de subvention pour l'implantation d'arbre
- 2.5 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 008-01 modifiant le Règlement numéro 008 décrétant la constitution d'un fonds de roulement afin d'augmenter le montant
- 2.6 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 050-01 modifiant le Règlement 050 établissant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la ville afin de retirer le coût du permis pour l'abattage d'un frêne et de clarifier les coûts de contrat de service des travaux publics
- 2.7 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 577-17 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 afin d'exiger, pour les projets résidentiels, un ratio viable de cases de stationnement par logement sur l'ensemble du territoire, variable en fonction du nombre de chambres et à fixer le ratio de cases de stationnement réservées aux visiteurs
- 2.8 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 342-21 corrigé modifiant le Règlement de zonage 278-07-13 afin d'exiger, pour les projets résidentiels, un ratio viable de cases de stationnement par logement sur l'ensemble du territoire, variable en fonction du nombre de chambres et à fixer le ratio de cases de stationnement réservées aux visiteurs
- 2.9 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 348-21 modifiant le Règlement de zonage numéro 278 et ses amendements afin de créer la zone C2-08 à même les zones C2-05 et H2- 02
- 2.10 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 349-21 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 288 et ses amendements afin d'ajouter la zone C2-08 au territoire assujéti à ce règlement
- 2.11 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 577-19 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de modifier les usages autorisés dans les zones M-42, M-64 et H-82 et de modifier les limites des zones H-38, M-42 et M-46

2.12 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 581-5 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 581 et ses amendements afin d'ajouter la zone M-46 à la liste des zones assujetties à ce règlement

2.13 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 578-1 modifiant le Règlement 578 de lotissement afin d'ajouter la cession d'un terrain destiné à permettre un accès à un lac ou à un cours d'eau comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale

2.14 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 350-21 modifiant le Règlement 279-07-13 relatif au lotissement et ses amendements afin d'ajouter la cession d'un terrain destiné à permettre un accès à un lac ou à un cours d'eau comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale

2.15 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 577-20 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de réviser la définition d'une enseigne au sens de l'application de ce règlement

2.16 Résolution autorisant l'adoption du second projet du Règlement numéro 577-21 modifiant le Règlement de zonage numéro 577 et ses amendements afin de modifier les limites des zones H-84 et H-85 et de modifier certaines dispositions dans la grille des spécifications de la zone H- 85

3. ADMINISTRATION

3.1 Résolution autorisant le paiement des comptes du mois de juillet 2021 et approuvant le journal des déboursés incluant les dépenses autorisées en vertu du règlement 007

3.2 Dépôt du rapport de la directrice générale sur les ressources humaines

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Résolution d'ordonnance d'évaluation d'un chien qui constitue possiblement un risque pour la santé ou la sécurité publique (Chien noir)

4.2 Résolution d'ordonnance d'évaluation d'un chien qui constitue possiblement un risque pour la santé ou la sécurité publique (Chien bringé)

4.3 Résolution autorisant la MRC de L'Assomption à octroyer une augmentation du mandat de conception des plans et devis pour la réfection du barrage de L'Épiphanie (X0004073) à la firme WSP Canada inc

5. TRANSPORTS

5.1 Résolution octroyant le contrat de travaux de déblaiement de la neige et d'épandage de mélange sable-sel sur le territoire de L'Épiphanie (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)

5.2 Résolution octroyant le contrat de fourniture d'asphalte pour les travaux en régie

5.3 Résolution octroyant le mandat de services professionnels en ingénierie pour les travaux d'éclairage pour l'intersection de la route 341 et du rang Achigan Sud

5.4 Résolution octroyant un mandat pour la fourniture et la pose d'asphalte au domaine des Deux-Lacs

5.5 Résolution entérinant l'offre de service de Vélo-Québec pour la confection d'un plan de mobilité active

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat de fourniture et d'installation d'un variateur de vitesse pour la station d'épuration

6.2 Résolution autorisant l'octroi d'un mandat pour la fourniture d'arbres pour la plantation

6.3 Résolution modifiant la résolution 176-05-2021 en raison de l'augmentation du montant des prévisions des travaux suite à l'embâcle au 210 rang de la Côte Saint-Louis

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

7.1 Résolution relative à la demande #2020-033 de PIIA concernant des travaux d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé situé au 328, rue du Centaure

7.2 Résolution relative à la demande #2021-028 de PIIA concernant des travaux de rénovation extérieure d'un bâtiment résidentiel bifamilial isolé situé au 32-32A, rue de l'Église

8. LOISIRS ET CULTURE

9. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATION DU CONSEIL

10. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE